

**IA-IPR de sciences économiques et sociales (F/H)**  
**Direction de l'enseignement, de l'orientation et de la formation**  
**AEFE – PARIS**

**Domaine fonctionnel** : éducation – formation tout au long de la vie

**Service de rattachement** : direction de l'enseignement, de l'orientation et de la formation (DEOF) / bureau du pilotage et de l'homologation des établissements

**Lien hiérarchique** : Directrice / directeur adjoint

**Description de la structure et des missions**

L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), établissement public national à caractère administratif, est l'opérateur éducatif du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

En lien avec des objectifs de missions de service public, pour les Français établis hors de France, et de diplomatie d'influence, à travers la langue, la culture et l'éducation, l'AEFE coordonne un réseau mondial d'établissements scolaires à programmes français, tous homologués par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (MENJ). Un réseau qui, en 2023, comprend 567 établissements, implantés dans 138 pays : 68 « établissements en gestion directe », 162 « établissements conventionnés » et 337 « établissements partenaires » qui, au total, accueillent 390 000 élèves, français et de multiples autres nationalités.

L'AEFE dispose d'un budget de plus d'un milliard d'euros, qui associe contributions des familles et crédits publics, et emploie environ 6 400 personnels en détachement affectés à l'étranger dans des établissements en gestion directe et conventionnés. Les services centraux de l'AEFE comptent environ 200 personnels répartis sur les sites de Paris et Nantes. L'Agence est engagée dans une démarche d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

**Description de la direction**

La direction de l'enseignement, de l'orientation et de la formation (DEOF) est chargée de définir et de mettre en œuvre la politique pédagogique et de formation de l'Agence auprès des établissements d'enseignement français à l'étranger et de leurs personnels. Par délégation de la DREIC, elle contribue au processus d'homologation des établissements qui désirent dispenser un enseignement homologué par le MENJ. Elle assure le relais des missions d'orientation du MENJS auprès des établissements homologués du réseau et impulse chaque année, suivant les priorités de l'Agence, divers projets pédagogiques, sportifs ou d'orientation, dont elle assure la valorisation, ainsi que celle des initiatives locales susceptibles de rayonner dans l'ensemble du réseau. En lien avec le MESRI, la DEOF assure également la promotion de l'enseignement supérieur français et le pilotage de la procédure d'admission Parcoursup au sein du réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger. Dans le domaine de la formation, elle s'appuie sur les instituts régionaux de formation (IRF), dont elle pilote les plans de formation des personnels. Elle accompagne enfin le réseau homologué dans la mise en œuvre des examens, en lien avec les académies de rattachement désignées par la DGESCO. Dans le domaine de la coopération éducative, et sous le pilotage de la DGM, la DEOF assure la gestion des campagnes et l'animation des réseaux FLAM (Français Langue Maternelle) et LFE (LabelFrancÉducation), dispositifs complémentaires hors réseau homologué contribuant à la valorisation de la langue et de la culture françaises.

**Description du poste**

Définition synthétique : poste d'IA-IPR **de sciences économiques et sociales**, également référent ou référente pour **l'économie-gestion**.

Au sein d'une direction composée de 35 agents répartis en cinq bureaux, l'IA-IPR intervient au sein de deux bureaux distincts, sur les dossiers suivants :

*À titre principal, au sein du bureau du pilotage et de l'homologation des établissements (rattachement hiérarchique)*

- pilotage disciplinaire du réseau des établissements homologués pour les disciplines dont elle ou il est référent, expertise et suivi des projets d'ouverture d'enseignements de spécialité ou facultatifs dans ses disciplines ;
- référent pour une ou plusieurs zones géographiques de formation continue : dans le cadre des instituts régionaux de formation, participation à l'élaboration et expertise du plan régional de formation des personnels (présidence du conseil pédagogique et scientifique), participation à l'expertise des projets d'établissement et de zone, actions pédagogiques, participation à l'instance de pilotage des moyens et ressources (conseil des affaires administratives et financières) ;
- suivi et participation à la formation des équipes enseignantes du réseau homologué, dans une logique interdégrés, notamment par le pilotage et l'animation d'un réseau de formateurs disciplinaires (EFE2D) ;
- veille, diffusion et mise en œuvre des directives du MENJ et de l'AEFE, en lien avec les réformes en cours et à venir ;
- participation au dispositif d'accompagnement des projets d'ouverture d'établissements et des demandes d'extension d'homologation (audit d'établissements, relecture et expertise pédagogique de l'ensemble des rapports d'homologation, en liaison avec le/la chargée du dossier homologation) ;
- participation à la préparation et aux opérations de recrutement des personnels du second degré détachés auprès de l'AEFE ;
- travaux préparatoires et participation aux séminaires sur zone et en France organisés par l'Agence ;
- expertise et appui – en lien avec les chargés de programme compétents - sur les actions pédagogiques monde mobilisant les compétences scientifiques ;
- pilotage, expertise et appui à la mise en œuvre de partenariats institutionnels dans le domaine des sciences économiques et sociales.

*À titre subsidiaire, au sein du bureau de la formation et de l'innovation (rattachement fonctionnel), en lien avec les autres IA-IPR :*

- participation aux travaux et projets du bureau (axes stratégiques de la formation, note d'orientation, IRF, rapport d'activité, M@gistère...);
- pilotage de dossiers relevant du périmètre de compétence du bureau ;
- organisation d'événements / manifestations en lien avec l'actualité disciplinaire ou interdisciplinaire selon les orientations ministérielles et/ou les priorités fixées par l'Agence (Educfi...);
- production d'indicateurs en lien avec l'activité du bureau.

Selon les profils et les partages des dossiers entre IA-IPR de la DEOF, le rattachement fonctionnel subsidiaire pourra s'effectuer auprès d'un autre bureau de la direction.

Enfin, l'IA-IPR pourra être amené à assurer la suppléance de la directrice lors des instances paritaires ou représenter la direction dans les groupes de travail.

### **Profil attendu**

Poste d'inspecteur ou d'inspectrice d'académie – inspecteur ou inspectrice pédagogique régional de SES.

#### Savoir-faire :

Capacité avérée à travailler en équipe pluridisciplinaire et en réseau avec de multiples partenaires.  
Capacité à conduire des missions transversales (notamment inter-degrés), compte tenu de l'organisation propre aux établissements du réseau AEFE.  
Solides compétences rédactionnelles et aptitude à la prise de parole en public.  
Compétences en gestion de projet.

#### Savoir-être :

Capacité d'analyse et de synthèse.  
Rigueur, précision, écoute et conseil.  
Grande capacité de travail, dynamisme, disponibilité, réactivité, autonomie, adaptabilité et bon relationnel.

#### Connaissances :

Bonne connaissance du MENJ, des partenaires de l'AEFE et du fonctionnement des établissements scolaires français.

La connaissance des établissements d'enseignement français à l'étranger et du MEAE sera un atout supplémentaire.

Compétences managériales requises :

OUI

NON

### Conditions particulières d'exercice

Nombreux déplacements liés aux fréquentes missions dans les établissements d'enseignement français à l'étranger.

### Procédure à suivre pour candidater

Poste à pourvoir pour le **1<sup>er</sup> septembre 2023**.

Les dossiers de candidature constitués d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation doivent être adressés, jusqu'au **31 mai 2023** par la voie hiérarchique, revêtus de l'avis de la rectrice ou du recteur, au :

- Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse  
Direction générale des ressources humaines  
Service de l'encadrement,  
Sous-direction de la gestion des carrières des personnels d'encadrement,  
Bureau des IA-IPR et des IEN (DGRH E2-2)  
72 rue Regnault, 75243 Paris Cedex 13
- Secrétaire générale de l'AEFE : [recrutementsiege.aefe@diplomatie.gouv.fr](mailto:recrutementsiege.aefe@diplomatie.gouv.fr) - 23 place de Catalogne, 75014 PARIS ;

Rémunération brute annuelle comprise entre € selon profil et expérience.

La rémunération est fixée par l'Agence en fonction de l'indice majoré de l'intéressé(e) pour les agents fonctionnaires. Pour les contractuels, elle est fixée en fonction des expériences passées dans des postes similaires.

Renseignements sur le poste :

Mme Rozenn LE GUENNEC - directrice de l'EOF [rozenn.le-guenneec@diplomatie.gouv.fr](mailto:rozenn.le-guenneec@diplomatie.gouv.fr)

M. Sébastien MOUROT - adjoint DEOF [sebastien.mourot@diplomatie.gouv.fr](mailto:sebastien.mourot@diplomatie.gouv.fr)

Renseignements administratifs : [brhsiege.aefe.@diplomatie.gouv.fr](mailto:brhsiege.aefe.@diplomatie.gouv.fr)

Implantation géographique : 23 place de Catalogne – 75014 Paris